



Les Brèves de l'AFE - n° 76

Du 1^{er} au 15 novembre 2011

Eteindre ou non l'éclairage extérieur : quel impact sur la sécurité des biens et des personnes ? Voilà qui fait débat ! Ces brèves se font l'écho de positions qui peuvent être très différentes...

Revue de presse

Il s'agit d'un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite autre que LUX ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à afe@afe-eclairage.com.fr

« L'extinction de l'éclairage nocturne sur les autoroutes diminuerait le nombre d'accidents. C'est ce qui a été constaté au cours des dernières années, le manque de visibilité des conducteurs entraînant une baisse de la vitesse et un accroissement de la vigilance. »
L'extinction devrait donc se généraliser, d'autant que ces mesures permettent de réduire les frais pour les sociétés propriétaires des tronçons autoroutiers tout en permettant des économies d'énergie : « une diminution des coûts sous couvert écologique ».
Le CERTU doit rendre un rapport « sur cette solution "écologique" » dans les prochains mois.

(Le repaire des motards - 28.10.2011)

Note de l'AFE : Voir à ce sujet l'éditorial de Bernard Duval, Délégué général de l'AFE, dans le dernier numéro de la revue LUX, n°265.

Bernard Duval, Délégué général de l'AFE : le secteur de l'éclairage connaît aujourd'hui deux grandes évolutions technologiques. D'abord, les systèmes de gestion permettant d'offrir un éclairage adapté aux besoins de chacun. Puis, les LED, qui arrivent aujourd'hui à maturité, atteignant les autres sources en termes de qualité de lumière, d'efficacité lumineuse et de qualité du service rendu.

« Pour autant, le marché de l'éclairage étant en pleine mutation, l'offre de produits d'éclairage à LED de qualité est encore réduite et à un niveau de prix élevé. Le marché est en outre dégradé par des produits de très médiocre qualité qui ne répondent pas au niveau d'exigence que l'on doit attendre d'une source d'éclairage ». Les prescripteurs doivent « être vigilants, et se référer dans leurs cahiers des charges aux normes de sécurité et de performances qui existent maintenant pour les produits à LED, et exiger la réception et le contrôle qualité de la performance lumineuse et du service rendu par les installations ».

(Les Cahiers techniques du Bâtiment - Novembre 2011)

Note de l'AFE : le Syndicat de l'éclairage propose « une grille de maturité des LED », faisant état de la maturité du marché et de la technologie par principale application. Cette grille vient d'être publiée dans le dernier numéro de la revue LUX, et est [téléchargeable ici](#).

Alors que la France s'est fixé comme objectif d'être le pays le plus efficient en carbone de l'Union européenne d'ici à 2020, « son parc d'éclairage fait figure de mauvais élève ». Pourtant, des technologies peu énergivores, offrant une meilleure qualité de lumière et une diminution des coûts de maintenance existent.

Un engagement volontaire des fabricants du Syndicat de l'éclairage et de la FGME, vise à développer, en intérieur, la vente de luminaires fluorescents performants. Cet engagement a donné lieu à une convention pour la réduction des énergies liées à l'éclairage dans le tertiaire, signée en septembre 2010 par le Serce, Fedelec et la Capeb, avec l'implication de Récyllum et sous l'autorité du ministère de l'environnement avec l'appui de l'ADEME.



Parallèlement, deux règlements européens visant l'éclairage prévoient le retrait progressif du marché des solutions les plus énergivores.

L'ensemble de ces mesures permet aux produits efficaces de se développer et, notamment, les produits à LED.

(Les Cahiers techniques du Bâtiment - Novembre 2011)

Note de l'AFE : retrouvez le communiqué de presse relatif à l'engagement évoqué dans cet article en [clicquant ici](#). Cet engagement promeut les solutions permettant de gérer l'éclairage : adaptation de l'éclairage en fonction de l'intensité de l'éclairage naturel, horloge, détection de mouvement.

La Chine a complété son important programme de développement de l'éclairage autoroutier, avec 10 000 luminaires incorporant 1 million de LED Cree.

(Lighting - Novembre 2011)

Peinture « On/Off » : plus d'interrupteur. Cette peinture, qui peut être recouverte de papier peint et lessivée, permet, d'un simple contact avec la main, d'allumer et d'éteindre la lumière, éliminant ainsi les contraintes liées à la pose de boutons poussoirs. « Le système étant capacitif, aucun courant électrique ne passe sur le mur, seule la conductivité du corps émet la commande ». Distance maximale au programmeur = 8 mètres ; capacité maximale d'allumage = 150 W. Produit commercialisé au premier trimestre 2012 par la société 3.14 Innovation. Prix : moins de 100 € pour un pot permettant de couvrir 2 à 3 m² et un programmeur.

(Les cahiers techniques du bâtiment - Novembre 2011)

Les lampes fluorescentes compactes (LFC) sont-elles vraiment performantes ? Quid du mercure qu'elles contiennent ? Les équipes de ce magazine de consommateurs belge ont mené l'enquête.

S'agissant de l'allumage, les lampes « fast start » de différents fabricants testées « ont tenu leur promesse ».

Le mercure, en quantité minime, est « un mal nécessaire » : il est indispensable au bon fonctionnement des LFC. Il ne peut s'échapper qu'en cas de casse de la lampe (aucune émission autrement) ; casse peu probable si la lampe possède une double enveloppe. « Un point positif : aucune des lampes testées ne contenait plus de 5 mg de mercure, le plafond actuel fixé par la réglementation ». Ces lampes doivent être recyclées en fin de vie, notamment du fait de la présence de mercure, mais aussi pour la valorisation matière, notamment celle de leur verre particulier.

S'agissant des lampes à LED, le magazine révèle que les échantillons testés sont sans danger pour les yeux.

(Test-Achats - Novembre 2011)

Note de l'AFE : concernant l'aspect santé, il s'agit d'un sujet sur lequel travaille l'AFE, notamment via son collège santé composé d'éminents spécialistes indépendants. L'AFE a édité plusieurs points de vue sur ce sujet, téléchargeables en ligne ou en [clicquant sur les liens suivants](#) : « [Enjeux sanitaires liés à la lumière des LED](#) » et « [Lampes fluorescentes compactes, santé et environnement](#). »

En 2012, les lampes à incandescence auront totalement disparu, laissant la place aux lampes halogènes, fluorescentes compactes et à LED, plus coûteuses à l'achat, mais plus économiques à l'usage.

« Auparavant, quand vous choisissiez une ampoule, votre premier critère était le watt ? Désormais, pensez lumen : la quantité de lumière émise. »

(Temps Libre - Novembre / Rustica - 02.11.2011)

Note de l'AFE : pour plus de renseignements sur le calendrier d'interdiction de mise sur le marché des lampes énergivores, voir le Flash info de l'AFE [en clicquant ici](#). Vous trouverez un document simplifié sur les technologies de substitution à l'incandescence sur le site de l'AFE, ou en [clicquant ici](#).

Les terres rares, métaux utilisés dans la fabrication des lampes fluorescentes, et permettant d'augmenter leur efficacité énergétique jusqu'à 25 % tout en améliorant la qualité de la lumière, « troublent l'éclairage ». Elles ont, en effet, « vu leurs cours exploser au cours de l'année 2011 ».

(Bati Gratuit Pros - Novembre 2011)

Note de l'AFE : le Syndicat de l'éclairage a publié un communiqué de presse sur le sujet. Il est disponible sur le site du Syndicat. Vous pouvez y accéder en [cliquant directement ici](#).

Joigny éteint son éclairage public depuis début octobre, de minuit à 4 h 00, dans les zones résidentielles.

« Une habitante du quartier de Saint-André vient de se faire voler son troisième jeu d'enjoliveurs. "C'est depuis qu'ils ont éteint la lumière", soupire, soucieux, l'un de ses voisins de la rue du Cloître. »

Le maire n'a reçu que deux ou trois plaintes. « L'habitante de Saint-André, elle, ne lui a pas écrit. Pas plus que les nombreux Joviniens qui désapprouvent l'extinction, même sans s'appuyer sur des conséquences concrètes. »

Au terme du premier mois d'essai, le maire assure que l'impact sur les incivilités est de zéro. Il semble que ce soit le sentiment d'insécurité et non l'insécurité elle-même qui se développe. Une réunion publique est prévue après six mois d'essai pour dresser un premier bilan significatif.

(L'Yonne - 02.11.2011)

Après 4 mois de participation à la Table ronde sur l'efficacité énergétique, FNE (France Nature Environnement), qui fédère 3 000 associations de défense de l'environnement, « jette l'éponge, » estimant que la réduction de la consommation d'énergie n'est pas une priorité gouvernementale. « Le fait que les enseignes lumineuses ne soient pas interdites entre minuit et cinq heures du matin témoigne de cette "absence de cohérence" et du "manque de volonté politique" regrette l'association. »

« Cette annonce intervient quelques jours après l'annonce d'un probable risque de pénurie d'électricité en France prévu pour cet hiver, une conséquence de l'arrêt des centrales nucléaires en Allemagne. »

(BatiActu / SmartPlanet - 2/11 / Enviro2B / BatiJournal / Batirama / BatiActu -03.11.2011)

Note de l'AFE : Jusqu'au 30 novembre, donnez votre avis en ligne sur les mesures proposées par la TRNEE en [cliquant ici](#). Les mesures proposées par le Syndicat de l'éclairage sont disponibles sur le site du Syndicat. Pour y accéder, [cliquez ici](#).

Des chercheurs de la Freie Universität Berlin et de l'institut Leibniz d'écologie de l'eau et des pêcheries (IGB), en Allemagne, expliquent que les hommes sont incapables de discerner la lumière polarisée qui provient du Soleil et s'étend dans le ciel. Ce qui n'est pas le cas de nombreux animaux qui exploitent la polarisation de la lumière comme une "boussole céleste", notamment pour se déplacer, se nourrir, survivre et se reproduire.

Or cette lumière polarisée est perturbée en milieu urbain par les surfaces artificielles lisses et sombres (carrosserie de voiture, façade d'immeuble, route asphaltée, panneau photovoltaïque, etc.).

La nuit, c'est la lune qui, en réfléchissant la lumière du soleil, fournit une lumière polarisée aux animaux ; lumière perturbée par l'éclairage artificiel.

« L'effet de dépolarisation de la lumière est une sorte de pollution à portée mondiale » explique Le Dr Franz Hälker.

« Les chercheurs n'ont pas étudié la réduction du halo lumineux, mais pensent qu'il est possible d'y arriver sans assombrir les rues des grandes villes. En effet, "la majeure partie du halo lumineux se propageant sur de longues distances par rapport à la ville est due à la direction ascendante des lumières. Les municipalités désireuses de réduire cela devraient

opter pour des lampes (ndlr : des luminaires) ne produisant aucun éclairage vers le haut." »

([Cordis](#) - 31.10 / [NotrePlanet](#) - 03.11.2011)

Note de l'AFE : à noter, la sortie récente de la norme expérimentale XP X90-013 relative aux méthodes de calcul et de contrôle des « Nuisances lumineuses extérieures », qui est fondée sur des critères développés dans le « Guide des Nuisances dues à la lumière » de l'AFE (éditions LUX - [cliquez ici](#)). Retrouvez également les règles de l'art en matière d'illumination dans la récente plaquette « Eclairer juste » (AFE, Syndicat de l'éclairage, Ademe), [téléchargeable ici](#).

Exportatrice en tant normale, la France importe de l'électricité, notamment d'Allemagne, lors de pics de consommation par grand froid, essentiellement en raison de la forte présence de chauffage électrique dans l'Hexagone. Si l'hiver 2011 est trop rigoureux, la

France risque de manquer d'énergie lors de ces pics, suite à la décision de l'Allemagne de stopper huit réacteurs nucléaires.

(L'Usine Nouvelle - 03.11.2011)

A la fin de la première guerre mondiale, l'armée française, afin de dérouter les bombardiers allemands qui ne possédaient pas encore de radars, construisit un « faux Paris » en lumière, afin de dérouter les tirs ennemis sur des zones inhabitées. C'est Fernand Jacopozzi, l'homme qui illumina pour la première fois la Tour Eiffel quelques années plus tard, qui se chargea de ce tour.

« La construction du « faux objectif de l'Orme de Morlu » débuta par la fausse gare de l'Est, située entre Seyran et Villepinte. Elle comprenait *bâtiments, voies de départ, trains à quais et trains en marche, amorces de voies et signaux, et une usine avec bâtiments et fourneaux en marche*, détaille L'Illustration. [...] *Un éclairage intensif fût vite apparu comme une ruse grossière. Il fallait attirer l'attention des aviateurs ennemis par une lumière suffisante, mais ne pas éveiller leurs soupçons*, explique le journal. »

Ces installations n'auront finalement pas servi, car elles ne furent prêtes qu'après le dernier raid allemand.

([Le Monde](#) - 03.11 / [Le Figaro](#) - 07.11.2011)

Le quartier Basseau, à Angoulême, est le théâtre d'extinctions malveillantes de l'éclairage public, plongeant les riverains dans un grand sentiment d'insécurité qu'ils disent ne plus supporter. Tout est parti de la destruction de deux transformateurs du quartier.

« *Tout ça parce que, dans le noir, les bandes peuvent plus facilement piller nos voitures, voler sur les chantiers en cours et cambrioler les appartements, comme dernièrement au bâtiment Calice 7* » explique un habitant. « *On n'est pas des citoyens de seconde zone condamnés à vivre dans le noir,* » poursuivent les riverains.

A chaque intervention du service technique, les dégradations reprennent.

Pour couronner la situation, le pass d'un agent ERDF a été volé fin octobre. « Depuis, les voleurs n'ont plus qu'à ouvrir le plus simplement du monde les portes et à rentrer pour couper l'éclairage dans tout le quartier. Depuis, les agents d'astreinte ne se déplacent plus le soir pour remettre le courant qui, de toute façon, sera à nouveau coupé quelques minutes plus tard. »

([La Charente Libre](#) - 4/11/ 2011)

« Le remplacement de plus de 5 000 lanternes et d'une cinquantaine de régulateurs d'ici à fin 2012 vaut à Besançon le prix d'encouragement aux économies d'énergie en éclairage public de l'Association française de l'éclairage (AFE). »

(Le Moniteur - 04.11.2011)

Note de l'AFE : c'était le jeudi 6 octobre 2011. La ville de Besançon rembourse l'emprunt contracté pour ces travaux grâce aux économies d'énergie ainsi générées.

La ville de Besançon accueillera les Journées nationales de la lumière de l'AFE les 1^{er} et 2 octobre 2012 (programme à venir) ; l'occasion de découvrir cette opération.

Des chercheurs de l'université Brown, à Providence aux Etats-Unis, ont découvert que la peau contenait des photorécepteurs comparables à ceux présents dans nos yeux, afin de déclencher une protection aux UV en cas d'exposition au soleil : une production de mélanine. « Jusqu'ici les scientifiques savaient déjà que l'un des composants des UVB avait la capacité de favoriser la production de mélanine quelques jours après une exposition au soleil, en réponse aux dommages subis par l'ADN des cellules cutanées. Mais un autre composé, cette fois-ci des UVA, a également cette propriété qui se manifeste beaucoup plus rapidement, quelques minutes après l'exposition. »

([Maxi sciences](#) / [Yahoo!](#) / [FacMed](#) - 06.11 / [Bonjour Docteur](#) - 07.11.2011)

Toulouse : « La mairie reconnaît un déficit de l'éclairage public au centre-ville. » Avec le passage à l'heure d'hiver, « Toulouse broie du noir ». Dans son projet pour Toulouse, l'urbaniste Joan Busquets prévoit un nouveau Plan Lumière.

« Une fois que les commerçants ont fermé et qu'ils ont éteint leur vitrine, c'est le trou noir » observe Philippe Castel, pharmacien place Wilson.

« Nous avons hérité d'un centre-ville avec un éclairage à l'ancienne, affirme l'élu (ndlr : Alexandre Marciel). 90 % des rues de l'hyper centre sont éclairées par une lumière orange médiévale [...]. Ce sont des lampes à sodium haute pression, qui consomment beaucoup et éclairent peu. Nous sommes en train d'intégrer d'autres types de lumières, comme le LED ou l'iodure métallique, qui éclaire mieux avec un blanc chaud ».

Par ailleurs, la mairie travaille à la suppression des ballons fluorescents d'ici trois ans. 5 000 ont déjà été remplacés.

([La Dépêche du Midi](#) - 08.11.2011)

Note de l'AFE : La ville au cœur de la nuit continue à vivre après la fermeture des vitrines (restaurants, cinémas, salles de spectacle, etc.)... et les lampes sodium haute pression se prêtent parfaitement à une réduction de puissance à partir de certaines heures. C'est aussi le cas des installations d'éclairage à LED dont l'efficacité énergétique rejoint celle des lampes à décharge (SHP/IM PGZ12)... pour les meilleures technologies d'entre elles !

« La deuxième campagne de sensibilisation de Récyclum, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des lampes usagées, m'a enfin décidé à poser la question qui me taraude depuis des mois. Quelqu'un a-t-il vraiment la preuve que les ampoules basse consommation sont bonnes pour l'environnement ? Autrement dit, quelqu'un a-t-il réalisé une analyse de cycle de vie (ACV) complète de ces ampoules ? »

« Tout le monde botte en touche, même les défenseurs de l'environnement les plus convaincus »

([L'Usine Nouvelle Blog de la rédaction](#) - 08.11.2011)

Note de l'AFE : en fait, ce sujet a déjà été étudié, notamment avant la publication du règlement européen 244/2009 visant l'élimination des lampes les plus énergivores. La présence du mercure dans les lampes fluorescentes compactes (LFC), par exemple, est explicitement citée dans les considérants du règlement. En fait, l'utilisation de ces lampes permet de limiter l'émission de mercure dans l'environnement comparé à une lampe à incandescence qui, pourtant, ne contient pas de mercure (voir les considérants 7 et 9 du règlement téléchargeable en [cliquant ici](#)).

Par ailleurs, un comparatif d'ACV de différentes technologies de lampes a été fait pour le DEFRA en mai 2009 ([téléchargeable ici](#)). Le remplacement, par exemple, d'une lampe à incandescence de 100 W, par une LFC de 23 W, offre un impact environnemental moindre de 76,3 % sur les gaz à effet de serre, de 78,4 % sur l'air, de 72,5% sur l'eau, de 75,3 % sur les sols et de 73 % sur les ressources.

En effet, les phases production, transport et fin de vie d'une LFC pèsent très peu sur le bilan global car, sur 6 à 20 ans de fonctionnement selon le modèle de LFC, le principal impact se fait sur la consommation à l'usage.



Certes une LFC consomme plus d'énergie à la production qu'une lampe à incandescence, mais on fabrique une LFC pour environ 6 à 15 lampes à incandescence qu'on ne fabrique pas.

« On connaît les effets néfastes du rétro-éclairage de son écran d'ordinateur, notamment le soir, sur le sommeil. » [Le logiciel F.Lux](#), gratuit, ajuste automatiquement la température de couleur de l'écran en fonction de l'heure de la journée afin d'accompagner le rythme biologique de l'utilisateur.

(Métro - 08.11.2011)

Note de l'AFE : la température de couleur des écrans semble, en effet, trop élevée pour une utilisation en soirée, pouvant contribuer à l'apparition de céphalées dans certains cas. Accorder la température de couleur d'un écran et son éclairage avec les rythmes nycthémeraux est donc intéressant : cela peut amener un plus dans l'ergonomie du travail sur écran.

Un tel système est donc une bonne idée bien que, selon certains membres de l'AFE l'ayant essayé, il semble apporter une teinte trop rose en fin de journée.

L'AFE insiste également sur les autres contraintes majeures, trop souvent rencontrées sur le terrain, liées à l'utilisation d'un écran informatique. En particulier l'équilibre des luminances entre l'écran et son environnement visuel (position de l'écran par rapport à l'environnement immédiat devant lequel il est vu), l'absence de reflet par le choix de l'implantation des écrans que l'on préférera traités "antireflets" sinon en adoptant des conditions d'éclairage draconiennes conduisant à l'absence de reflet avec les écrans brillants.

Sans oublier l'utilisation modérée de couleurs saturées dans les logiciels, réservées pour exprimer des alertes.

Lyon se positionne depuis 20 ans comme une ville pionnière et exemplaire en matière d'éclairage urbain. Le second plan lumière de la ville, en cours, axe les priorités sur les économies d'énergie et la réduction des nuisances lumineuses.

« L'ambition affichée par la Ville de Lyon est de retrouver d'ici 2012, sans sacrifier au bien-être des habitants, un niveau de consommation équivalent à celui de 1989. » Depuis 2005, la consommation a déjà chuté de 7 millions de kWh, soit plus de 10 % tout en ayant créé 24 000 nouveaux points lumineux.

Pour ce faire, l'éclairage est adapté aux usages selon les horaires. La ville poursuit par ailleurs différentes expérimentations : sur 27 grands axes, les lanternes arrières des mâts, servant à éclairer les trottoirs, sont éteintes à partir de minuit ; des détecteurs de présence ont été installés dans deux squares (éclairage à 10 % en continu et à 100 % pendant quelques minutes lors du passage d'un piéton) ; un square a été équipé d'interrupteurs permettant au public d'allumer et d'éteindre selon les besoins.

LUCI, (Lighting Urban Community International), réseau international de villes sur l'éclairage urbain créé en 2002 à l'initiative de la Ville de Lyon, organisera ses « Rencontres de la lumière » le 9 décembre prochain, dans le cadre de la Fête des Lumières, au musée Gadagne. Le thème cette année est : « Eclairer et animer avec les habitants ».

(Lyon1^{ère} - 09.11.2011)

« En 1997, 618 adolescents sont hospitalisés à la suite du visionnage d'un épisode des Pokemon dans lequel Pikachu émet une série rapide d'éclairs rouges et bleus. 11 000 adolescents ressentiront un malaise. Ces enfants sont en fait sujets à une forme assez rare d'épilepsie, l'épilepsie photosensible... C'est à cause de ce désordre nerveux qu'il existe aujourd'hui un avertissement sur tous les jeux vidéo. »

(Le Monde - 09.11.2011)

« Les autoroutes pourraient bien, à l'avenir, être plongées dans le noir si les études en cours en venaient à confirmer l'information : il y a moins d'accidents dans le noir ». Les vols de câbles de cuivre alimentant les réseaux autoroutiers ont plongé les automobilistes dans le noir à divers endroits, les conduisant « à lever le pied ».



C'est le même paradoxe que celui des enrobés drainants, qui permettent de rouler aussi vite par temps de pluie que par temps sec, en évacuant l'eau de la chaussée. Leur suppression limiterait la vitesse des automobilistes par temps de pluie : « pour augmenter la sécurité, il faut dégrader les conditions de circulation. Allez y comprendre quelque chose ».

(RFi - 13.11.2011)

Note de l'AFE : Voir à ce sujet l'éditorial de Bernard Duval, Délégué général de l'AFE, dans le dernier numéro de la revue LUX, n°265.

Dans le cadre du projet de recherche TOPAS 2012, « Osram a développé des bandes d'éclairage Oled souples offrant un rendement lumineux de 32 lm/W présenté comme un record. [...] Dans les panneaux d'éclairage Oled rigides, Osram a récemment obtenu un rendement lumineux de 87 lm/W, tandis que les Japonais Panasonic et Idemitsu ont atteint en labo 130 lm/W. »

(Industrie et Technologies - 14.11.2011)

TRNEE : Table ronde nationale sur l'efficacité énergétique. « Une consultation publique est en cours jusqu'au 30 novembre 2011, concernant les 120 mesures pour l'efficacité énergétique résultant de la table-ronde lancée par le ministère du Développement durable. » Jusqu'au 30 novembre chacun peut ainsi donner son avis en ligne.

En matière d'éclairage, une des mesures propose de mettre en place un fonds pour aider les communes de moins de 10 000 habitants à rénover leurs installations d'éclairage public et pour rénover efficacement l'éclairage général intérieur des bâtiments publics. Une autre mesure préconise d'éteindre les enseignes commerciales lumineuses la nuit ; ou encore « Nous proposons d'adopter des obligations réglementaires d'abaissement des niveaux d'éclairage ou l'extinction de l'éclairage des bâtiments non résidentiels en cas d'inoccupation de jour comme de nuit. »

(Actualités News environnement - 13.11 / Enerzine / Localtis Info / Le Moniteur - 14.11 / La Gazette.fr / Energie plus / Boursorama - 15.11.2011)

Note de l'AFE : Donnez également votre avis en ligne en [cliquant ici](#). Les mesures proposées par le Syndicat de l'éclairage à la TRNEE sont disponibles sur le site du Syndicat. Pour y accéder, [cliquez ici](#).

En région

AFE Nord – 10 novembre 2011 – Rencontre Franco-Belge en éclairage public à Gand

Lonely Planet (célèbre éditeur de guide touristique) a indiqué, fin 2010, que Gand était parmi les 10 villes du monde à visiter en 2011. Après New York, Tanger, Tel Aviv, Wellington, Valence, Iquitos avant Delhi, Newcastle (Australie) et Chang Mai. La ville a aussi reçu bien d'autres éloges et de nombreux prix pour son travail lumière (Luci, etc.).

L'AFE Nord a organisé un déplacement en cette fin d'année avec la participation de l'IBE, Institut Belge de l'Eclairage (équivalent de l'AFE).

Après une visite du STAM Musée, ouvert fin 2010, qui retrace l'histoire complète et mouvementée de la Ville, une présentation du plan lumière (concepteur Roland puis Guillaume Jéol) a été faite par Philip De Roo, program manager lighting de Gand (en 2004 à Lille lors des JNL, il présentait le début des travaux du plan lumière). Ensuite Koen Putteman Ste Eandis a présenté, au nom de Synergrid, syndicat des gestionnaires de réseaux, un essai de 2 ans sur site de luminaires d'éclairage public à LED... Les conclusions, à ce jour, ne sont pas encore toutes favorables à cette technologie. Un nouveau programme d'essai se met en place actuellement afin de tenir compte des avancées dans ce domaine (la loi belge oblige les collectivités à passer par un gestionnaire de réseau pour l'installation d'éclairage public, les communes ayant la maîtrise du choix des produits à installer). Par manque de



temps le sujet sur les nuisances lumineuses n'a pu être présenté. Grande déception de nos amis belges sur ce point. Ils sont très intéressés par les travaux français dans ce domaine.

La soirée s'est poursuivie par une visite lumière, commentée par Philip De Roo pour la partie technique et par une guide de la ville pour la partie historique.

Retour vers 23 h 00 à Lille pour la trentaine de personnes ayant fait le déplacement.

Prochaines manifestations AFE (Pour vous inscrire en ligne à ces évènements : RDV sur les pages régionales de www.afe-eclairage.com.fr)

6 décembre 2011

Lieu : Aix-en-Provence

Manifestation : colloque organisé par l'AFE, le CETE Méditerranée, les ATTF PACA, le CERTU et l'ADEME « La gestion durable d'un patrimoine Eclairage public »

AFE PACA et Corse

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

15 décembre 2011

Lieu : Strasbourg

Manifestation : Signature d'une convention d'échanges entre l'AFE et son homologue allemand, la LITG.

AFE Est et AFE Nationale

15 décembre 2011

Lieu : Blois

Manifestation : Assemblée générale du centre régional Val de Loire et conférence sur l'évolution de la réglementation de l'éclairage dans les bâtiments existants

AFE Val de Loire

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

20 janvier 2012

Lieu : Lille

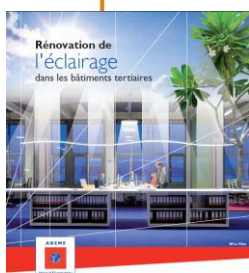
Manifestation : Visite du chantier du Grand Stade de Lille

AFE Nord

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

Actualité des partenaires de l'AFE

- **EDF** : ENERGle-news, la lettre d'information d'EDF entreprises est [téléchargeable ici](#).



- **Syndicat de l'éclairage et Récyclum** : parution de la brochure « Rénovation de l'éclairage dans les bâtiments tertiaires », en partenariat avec l'ADEME, la CAPEB, FEDELEC, la FGME et le SERCE. [Cliquez ici](#) pour la télécharger.

- **Publication CIE 200:2011 CIE Supplementary system of photometry** : Les données de la photométrie (intensité, luminance, flux, éclairement) reposent sur la luminosité des sources d'éclairage en vision photopique (vision de jour). Cette publication CIE développe un nouveau modèle photométrique et colorimétrique qui s'applique en vision de jour ET de nuit (vision scotopique). Pour ce faire, la CIE a introduit « une luminance équivalente » pour tous les niveaux de luminosité ambiante suivant trois grandeurs : la luminance photopique L, la luminance

scotopique L' et une contribution chromatique à la luminosité B/L, pondéré suivant le niveau d'adaptation. Ouvrage disponible à la vente auprès des éditions LUX ([cliquez ici](#) pour plus d'informations).

- **Syndicat de l'éclairage** : L'organisation professionnelle sera présente sur le salon Paysalia, qui se déroulera du 6 au 8 décembre prochain à Eurexpo (Lyon). Pour plus de renseignements, [cliquez ici](#).

Brèves en passant (N'hésitez pas à nous faire part d'informations généralistes ou d'évènements à venir afin d'alimenter cette rubrique)

- **Toute l'actualité de l'éclairage est dans la revue LUX.** Pour vous abonner ou recevoir un spécimen gratuit, rendez-vous sur www.lux-editions.fr. Retrouvez les sommaires des derniers numéros dans la rubrique documentation du site de l'AFE



- **Table ronde nationale pour l'efficacité énergétique** : jusqu'au 30 novembre 2011, donnez votre avis sur les 120 mesures issues de la TRNEE (site du ministère de l'écologie), et notamment celles portant sur l'éclairage : [cliquez ici](#). Pour consulter les propositions déjà faites par le Syndicat de l'éclairage, [cliquez ici](#).

- **Rappel sémantique : EuP ou ErP ?** L'interdiction de mise sur le marché des matériels d'éclairage les plus énergivores est, à ce jour, l'une des principales mesures imposées par la directive 2005/32/CE, dite EuP pour « Energy using products », et ses deux règlements du 18 mars 2009 visant l'éclairage : 244/2009 pour les lampes domestiques non dirigées, et 245/2009 pour les lampes fluorescentes sans ballast intégré, les lampes à décharge à haute intensité et les ballasts et luminaires qui peuvent faire fonctionner ces lampes.

Le 31 octobre 2009, était publié au JOUE, le texte de révision de la directive EuP : la directive 2009/125/CE, dite ErP pour « Energy related products ». Ce texte ne vise donc plus les seuls produits utilisant de l'énergie, comme la directive initiale de 2005, mais les produits « liés à l'énergie ».

Un prochain règlement issu de cette directive et visant les lampes domestique dirigées et toutes les lampes à LED domestiques paraîtra dans les prochains mois. Il s'agira du premier règlement « ErP » en éclairage. L'AFE vous informera dès sa parution des principales conséquences de ce texte. Un document détaillant les conséquences de la version actuelle, non définitive, est d'ores et déjà en ligne sur le site de l'AFE, accessible aux seuls membres de l'Association (cliquez ici pour le découvrir).



- **Lettre Isolux du centre AFE PACA** : [cliquez ici](#)

- **Un peu d'art en lumière** : [cliquez ici](#)

- **Evènements « Eclairage » des prochains jours** :

o **« Le Contrat de Performance Énergétique : un nouvel outil au service des collectivités »** Intervention d'Anne Valachs, Directeur général du Serce, lors du Salon des maires le 23 novembre 2011, Porte de Versailles à Paris. Pour plus de renseignements, [cliquez ici](#).

o **Forum LED** : Congrès / exposition international dédié aux innovations technologiques des LED à Lyon Eurexpo les 7 et 8 décembre prochains. Pour plus de renseignements, [cliquez ici](#).

o **Fête des lumières**, du 8 au 11 décembre à Lyon. Pour plus de renseignements, [cliquez ici](#).

o **Les Rencontres de la lumière**, organisées par LUCI, se dérouleront le 9 décembre prochain, dans le cadre de la Fête des Lumières, au musée Gadagne. Le thème cette année est : « Eclairer et animer avec les habitants ». [Cliquez ici](#) pour de plus amples informations.

Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 00
Site internet : www.afe-eclairage.com.fr • e-mail : afe@afe-eclairage.com.fr

Les Brèves de l'AFE